

Que faire si votre véhicule heurte un poteau électrique

Quel est le bon réflexe en cas d'accident de la route impliquant un poteau électrique? Sortir le plus vite possible de la voiture? Surtout pas! Si un fil est tombé, il y a un risque élevé de choc électrique grave. Il faut demeurer dans le véhicule et éviter de toucher aux parties métalliques à l'intérieur du véhicule, puis appeler les services d'urgence au 911. Si un témoin veut vous secourir, avertissez-le de ne pas s'approcher, et surtout de ne pas toucher l'auto.

Recherche de photos

La municipalité adore recevoir les clichés que vous capturez dans la municipalité (merci d'éviter les photos démontrant des visages). C'est pourquoi vous êtes invités à nous les faire parvenir au info@grenville.ca. Vos photos pourraient se retrouver sur nos réseaux sociaux!

Soyez informés en tout temps! Vous devez vous inscrire!

Notre système Telmatik possède déjà les numéros de téléphone des lignes terrestres, mais vous devez vous inscrire avec un numéro de portable, un courriel ou un texto pour être informé en cas de situations d'urgence, avis de non-consommation d'eau, travaux pouvant causer des désagréments, activités communautaires, avis publics ou autres événements qui surviennent dans la municipalité. Le lien pour vous inscrire se trouve sur notre site web www.grenville.ca sous l'onglet « Citoyens ». Ceux qui n'ont pas Internet peuvent remplir un formulaire disponible à l'hôtel de ville.



Camp de jour Et soccer

CAMP DE JOUR – Pour la 2^e année, la municipalité confie la gestion du camp de jour à la compagnie « Les 4 fers en l'air » sous la direction de Joël Gratton et Cloé Girard. Un été rempli de surprises vous attend!!!

Les inscriptions se feront en personne au Centre Jeunesse situé au 20, rue Tri-Jean, les samedis 4 avril et 2 mai de 10 h à 14 h. Un lien internet (non établi pour le moment) vous permettra également de procéder à votre inscription en ligne. Vous êtes invités

à consulter leur site web au www.les4fersenlair.com. La période du camp de jour est du 22 juin au 14 août 2020. Pour toutes questions concernant le camp de jour, veuillez communiquer avec « Les 4 fers en l'air » au 514-690-2043 ou par courriel info@les4fersenlair.com

SOCCKER – Organisé par les Loisirs de Grenville inc.

Les inscriptions se feront en personne les 24 et 26 mars en soirée de 18 h à 20 h et le 28 mars en après-midi de 13 h 30 à 15 h 30. Nous vous invitons à surveiller la page Facebook des Loisirs de Grenville pour de plus amples renseignements. Vous pouvez également les contacter au loisirs@grenville.ca

Programme Rénofaçade

Le conseil municipal du Village de Grenville est fier d'annoncer, pour la 10^e année consécutive, son programme d'aide financière muni d'un budget de 10,000 \$ pour l'année 2020. Ce programme a pour objectif l'amélioration esthétique de la façade des résidences familiales, des commerces et des multilogements. Vous trouverez le formulaire à compléter ainsi que les critères d'admissibilité sur notre site Internet ou directement à l'hôtel de ville. Pour plus d'informations, veuillez svp communiquer avec l'inspecteur M. Luc Gagné au poste 2523.

Date limite : Votre demande devra être reçue avant midi le 22 mai 2020.

Activités

**** Vente annuelle de compost ****

Samedi le 9 mai de 9 h 30 à 14 h au garage municipal: Vente annuelle de compost dans le cadre du « Jour de la terre ». Le Village de Grenville en collaboration avec la Maison des Jeunes de Grenville & Agg. vous offre des sacs de compost d'une capacité de 35 litres au coût de 2.00 \$ chacun, jusqu'à épuisement des stocks.

**** Fête de la pêche ****

Samedi le 6 juin de 10 h à 15 h : Fête de la pêche au canal de Grenville organisée par le Club Optimiste de Grenville. Aucun permis de pêche nécessaire durant cette fin de semaine. Tirage de prix de présence sur place.

Pour information et inscription : Denise Rochon au 450-562-8250

Vous représentez un organisme et désirez faire paraître une activité qui aura lieu prochainement dans la région ? Veuillez svp vous adresser à Madame Valérie Desrosiers au 819-242-2146 poste 2501 ou au vdesrosiers@grenville.ca



Dimanche le 12 avril JOYEUSES PÂQUES !

Dimanche le 10 mai BONNE FÊTE DES MÈRES !



Pour nous joindre

HEURES D'OUVERTURE DE L'HÔTEL DE VILLE

Lundi, mardi, mercredi, jeudi : 8 h 30 à 12 h et 12 h 30 à 16 h 30 • Vendredi : 8 h 30 à 13 h

HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE (septembre à mai)

Lun. : 13 h à 16 h 30 et 18 h à 20 h 30 • Mer. : 18 h à 21 h • Jeu. : 13 h à 17 h • Sam. : 10 h à 12 h

HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE (juin à septembre)

Lundi : 13 h à 16 h 30 et 18 h à 20 h 30 • Mercredi : 18 h à 21 h • Jeudi : 11 h à 17 h

TITRE	NOM
ADMINISTRATION	
Directeur général et secrétaire-trésorier	Alain Léveillé
Directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe	Chantal Rheault
Adjointe administrative	Valérie Desrosiers
Commis comptes payables & préposée à la surveillance	Nadia Miron
Technicienne en loisirs et culture	Jessica Généreux-Carrière
INSPECTION & URBANISME	
Inspecteur	Luc Gagné
TRAVAUX PUBLICS	
Contremaître	Daniel Emond
Journaliers	Christian Cyr Marco Cardinal Danny Duval
CENTRE COMMUNAUTAIRE & BIBLIOTHÈQUE	
Responsable	Céline Joly
SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE	
Directeur	Stéphane Aubry
CONTRÔLE DES ANIMAUX	
Patrouille Canine	Alexandre Roy 1-800-950-4280
BANQUE ALIMENTAIRE	
Banque alimentaire (435, rue Principale, Calumet)	819-242-8088
COMITÉ DE BÉNÉVOLES	
Président, Loisirs de Grenville inc.	David Massie loisirs@grenville.ca
Présidente, Commission du Patrimoine de Grenville	Serge Venne patrigrenville@gmail.com
Directrice, Maison des jeunes de Grenville	Cathy Dupéré mdjgrenville@gmail.com

Votre conseil municipal



André Lemay,
siège # 1
Sécurité publique,
Matières résiduelles,
Environnement



Louis André Desjardins,
siège # 3
Urbanisme, PME, Logements
sociaux (Horizon d'Or),
Banque alimentaire



Roger Lalonde,
siège # 5
Aqueduc, Égout et
assainissement eaux
usées, Patrimoine



Pierre Thauvette, Maire
Travaux publics / Voirie,
Logements sociaux



André Woodbury,
siège # 2
Loisirs, Logements
sociaux (Vivienda)



Peter Dopelhamer,
siège # 4
Remplaçant MRC,
Maison des jeunes,
Incendie, Événements,
Environnement



Jocelyne Louis-Seize,
siège # 6
Mairesse suppléante,
Bibliothèque, Centre
communautaire,
Finances, MADA



VILLAGE DE GRENVILLE

21, Tri-Jean, Grenville (Québec) J0V 1J0
Téléphone : 819 242-2146 • Télécopieur : 819 242-5891
Courrier électronique : info@grenville.ca
Site internet : grenville.ca

Bulletin Municipal

2020 - 01

À ne pas manquer dans ce numéro

- ➔ Informations utiles pour l'arrivée du printemps
- ➔ Programme Rénofaçade
- ➔ Règlement concernant les chiens dangereux
- ➔ Statistiques relatives au PGMR
- ➔ Activités à venir !



Mot du maire

Chères citoyennes, chers citoyens,

Déjà le mois de mars qui se prépare à tirer sa révérence! Tout d'abord, nous ne pouvons passer sous silence les efforts des employés du service des travaux publics qui ont travaillé d'arrache-pied afin que les rues et les trottoirs soient bien entretenus tout au long de l'hiver. Le tout malgré de nombreux bris au niveau de la machinerie. Même si la saison a tardé à débuter, nous tenons également à remercier messieurs Lacelle, Aubry et Duval pour l'arrosage de la patinoire ainsi que Nadia et Émilie pour la surveillance et l'entretien du Centre Jeunesse.

En poursuivant la lecture de ce bulletin, vous y trouverez quelques statistiques relatives au plan de gestion des matières résiduelles (PGMR). Celles-ci sont très bonnes, voire même excellentes depuis l'implantation du bac brun pour le compost. Nous sommes enchantés de voir à quel point les citoyens ont accueilli cette nouvelle collecte avec autant de positivisme. Nous vous encourageons à continuer votre excellente contribution autant au niveau du recyclage que du compost!

En terminant, je vous souhaite un heureux printemps!

Dear Citizens,

The month of March is already drawing to an end! First of all, we must mention the efforts of our Public Works employees, who have worked tirelessly to keep our streets and sidewalks clear throughout the winter, despite numerous mechanical breakdowns. Even though the season got off to a late start, we would also like to thank Mr. Lacelle, Mr. Aubry and Mr. Duval for watering the skating rink as well as Nadia and Émilie for the supervision and maintenance of the Youth Centre.

As you continue to peruse this newsletter, you will find some statistics on our Waste Management Plan (PGMR). These have been very good, or even excellent, since the introduction of brown bin compost collection. We are delighted to see the extent to which residents have positively welcomed this new initiative. We encourage you to keep up your excellent efforts when it comes to both recycling and composting!

In closing, I wish you a happy spring!

Au nom du conseil municipal
Votre maire, Pierre Thauvette



Feu extérieur - Règlement #264-2008

C'est l'heure du ménage de printemps! Lors de vos travaux d'entretien extérieur, nous vous rappelons qu'il vous est interdit de faire brûler vos débris dans votre cour. Seuls les feux d'ambiance sont permis dans une cour privée à la condition que l'installation respecte les critères suivants : le foyer doit être situé à 5 pieds / 1,5 mètres des lignes de propriété et à 15 pieds / 4,57 mètres de tout bâtiment et à quinze 15 pieds / 4,57 mètres de tout véhicule et à dix 10 pieds / 3 mètres de tout matériel combustible; l'installation doit être construite en pierre, en brique, en blocs de béton ou préfabriquée en métal de façon permanente ou portative. Toute installation doit être munie d'un pare-étincelle. **Vous devez obligatoirement respecter les normes prescrites ci-haut mentionnées.**

Balayage de vos entrées (nouveau)

Pour les citoyens(nes) qui ont l'habitude de balayer leurs entrées, vous pourrez à partir de cette année, mettre le sable et/ou les petites roches dans des contenants (seau ou petit bac) que vous placerez en bordure de la rue. Ensuite, vous nous avisez par téléphone (819-242-2146 poste 0) ou par courriel (info@grenville.ca) et le Service des travaux publics ira transvider les contenus et les acheminera sur nos terrains vacants. Cela permettra d'éviter l'augmentation du tonnage de déchets produit par la municipalité.

Apport de branches au centre de tri * Nouvelle directive *

Pour aller porter gratuitement des branches au centre de tri (Recyclage Foucault) vous devez obligatoirement présenter un certificat d'autorisation valide et en vigueur. Vous devez vous procurer ce certificat à l'hôtel de ville au préalable. Toutes les branches dépassant 2 pouces (5 cm) de diamètre ainsi que les troncs et souches seront à votre charge.

À propos de Recyclage Foucault :
Adresse : 21, chemin de l'Écocentre, Grenville
Téléphone : 819-242-8181

Horaire : Jusqu'au 31 mars 2020 sur appel
À partir du 1^{er} avril 2020, ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h et le samedi de 7 h à 12 h

Travaux chez vous : n'oubliez pas votre permis!

Vous planifiez faire des travaux chez vous ? Saviez-vous que les projets de construction et de rénovation nécessitent d'obtenir un permis ou certificat d'autorisation au préalable ? Alors avant

de débiter vos travaux, n'hésitez pas à communiquer avec l'inspecteur, M. Luc Gagné, au 819-242-2146 poste 2523. Il se fera un plaisir de vous aider dans cette démarche.

Abris temporaires - Règlement # 287

Nous vous rappelons que les abris temporaires doivent être démontés et remisés au plus tard le 30 avril. La date pour les installer est le 1^{er} octobre et cela ne nécessite aucun permis.

Ventes de garage

Vous pouvez tenir un maximum de trois (3) ventes de garage annuelles sans frais ni permis, deux (2) selon les dates de votre choix et une (1) pendant la grande fin de semaine de la Fête de Dollard ou de la Journée nationale des Patriotes. Le maire et les conseillers vous invitent à participer en grand nombre aux ventes de garage de la fin de semaine de la Fête de Dollard qui se tiendra les 16-17 et 18 mai. Profitez-en pour vous débarrasser d'objets qui pourraient faire le bonheur d'autrui et faire de belles rencontres dans votre voisinage!

Cartographie de la MRC d'Argenteuil, maintenant en ligne

La carte en ligne via le site web <https://arcg.is/1LCaa1> permet de :

- Consulter la cartographie de l'évaluation foncière
- Visualiser les limites des lots
- Obtenir des informations sur les propriétés
- Identifier notamment les milieux humides, les cours d'eau et les zones inondables
- Exporter une carte en format PDF

Nouveau règlement provincial sur l'encadrement des chiens

Le gouvernement du Québec a adopté le décret 1162-2019 le 20 novembre 2019. Celui-ci est entré en vigueur le 3 mars 2020 et comporte trois objectifs :

- **Inventorier** les chiens et les blessures causées
- **Prévention**
- **Agir** en cas de besoin

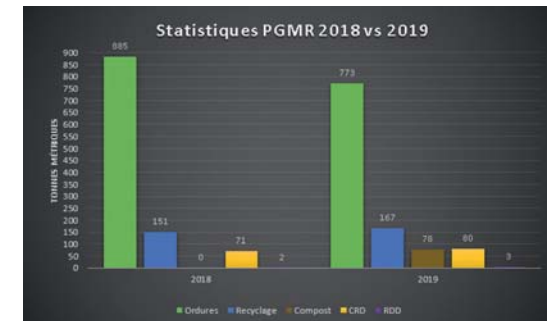
« Pour la première fois, le Québec dispose d'un règlement **uniforme**, partout sur le territoire, concernant les chiens. Nous croyons que les moyens proposés permettront non seulement de **réduire le nombre de blessures et d'attaques**, mais

également d'éviter certains incidents tragiques. Cependant, il est important de rappeler qu'aucun règlement, aussi sévère soit-il, ne permettra d'éliminer complètement les morsures de chiens. Il faut toujours rester **vigilants, éduquer** et **sensibiliser** la population. Il faut en outre **responsabiliser** les propriétaires. Votre gouvernement s'était engagé à agir concernant cet enjeu de sécurité pour la population et il tient parole. » Geneviève Guilbault, vice-première ministre, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale.

La municipalité a l'obligation d'appliquer cette loi et peut adopter des normes plus sévères sans être incompatible avec le règlement provincial.

Plan de Gestion des Matières Résiduelles (PGMR)

Vous constaterez une diminution de 112 tonnes métriques des ordures envoyées au site d'enfouissement, soit plus de 10 %. Avec la mise en place de la collecte des matières organiques depuis le mois de mai 2019, c'est 78,12 tonnes qui seront transformées en compost. Le tonnage des autres matières recyclables a aussi augmenté de façon considérable comme vous serez en mesure de le constater. Tout cela grâce à votre participation. BRAVO ! On vous encourage à continuer vos bonnes pratiques. Vous pouvez aussi consulter votre calendrier annuel qui inclut une page à ce sujet.



Borne de recharge pour véhicules électriques

Saviez-vous que la station-service Crevier située au 13, rue Maple possède une borne de recharge pour les véhicules électriques? Il s'agit d'une borne à recharge rapide 400 volts – 50 kW. Nous vous invitons à consulter le site web du Circuit Électrique afin d'en connaître davantage.

